République Française
Département : DROME
Arrondissement : Die
SAINTE CROIX - 26 - Commune

Procès verbal

Le mercredi 24 juin 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 16 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Nadine MONGE.

Secrétaire de la séance : Danièle LEBAILLIF

Présents : Nadine MONGE, Stéphane ARCHINARD, Danièle LEBAILLIF, Thierry BIZOUARD, Jannette GARCIN, Christian LAMBERT, André POULET, Thomas ACHARD, Vanessa FLAN, Stéphanie DELVALLE, Marine HOTTE
Représentés :
Absents et excusés :

Ordre du jour *:*
- Approbation du dernier PV
- Délibération devis LIOTARD évacuation de l'eau du local de pompage
- Délibération devis LIOTARD réflexion place du village
- Délibération devis LIOTARD branchement eau et assainissement

Questions diverses
Compteur éclairage public.
Informatique sur le poste de la mairie.
Retour réunion du PNRV et l'atlas de la biodiversité
Cpte rendu réunion gendarmerie
Cpte rendu réunion eau et assainissement
Cpte rendu réunion éducation nationale et les nouvelles mesures ainsi que les projets de la carte scolaire à partir de de la rentrée 2027
Prix raccordement eau et assainissement
Présentation de la convention du TER du Diois (territoire éducatif rural du Diois)
Elections sénatoriales
Travaux captage
Relevé de compteurs eau
Nettoyage du village, captage, réservoir et conduite
Ecole
Demande de l'ACCA
Compte rendu COPIL Valdequint.

Approbation du PV du conseil municipal du 05 MAI 2026

VOTE : 11 VOIX POUR

Délibérations du conseil *:*

DEVIS LIOTARD EVACUATION EAU AU LOCAL DE POMPAGE (N° DE_020_2026)

Afin de prévenir de futures inondations dans le local de la station de pompage, il faut réaliser une évacuation.
Nous avons 2 devis de l'entreprise Liotard :

- Un premier avec l'évacuation qui se ferait au plus proche en bordure de champs pour un montant HT de 2 259,69 €
- Un second avec une évacuation qui descendrait jusqu'à la rivière pour un montant HT 12 895,00 €.

Le conseil Municipal retient la proposition de 2 259,69 € sous réserve de l'accord des propriétaires et autorise Mme Le Maire a signer le devis à l'entreprise Liotard.

VOTE : 11 VOIX POUR

Délibération : adoptée

DEVIS LIOTARD REFECTION PLACE DU VILLAGE (N° DE_021_2026)

Sur la place du village de nombreux trous se sont formés. Il nous est proposé de scarifier la surface et d'ajouter de la matière, le tout nivelé et compacté.
Nous avons un devis pour la somme de 1 950,00 € HT.
Nous avons une proposition de réfection sur la route de Bouanes avec un apport de terre argileuse au départ du sentier, pour la somme de 353,00 € HT.
Nous avons aussi le curage du fossé de l'exutoire pluviale du chemin de l'Hubac pour la somme de 170,00 € HT.

Le conseil Municipal valide le devis et autorise Mme Le Maire à signer le devis de l'entreprise Liotard.

VOTE : 11 VOIX POUR

Délibération : adoptée

Délibération N°3 reportée : Devis branchement eau et assainissement

Nous avons une demande de raccordement, eau et assainissement, pour un nouvel appartement. Nous avons un devis de l'entreprise Liotard pour un montant de 2 442,00 € HT pour le branchement d'eau et de 2 230,00 € HT pour le branchement à l'assainissement.
Nous demandons un nouveau devis où il n'y aura pas le percement du mur puisque la commune pose le compteur en limite de propriété aussi bien pour l'eau que pour l'assainissement.

VOTE : Nous attendons le nouveau devis pour prendre la délibération

QUESTIONS DIVERSES :

Compteur éclairage public.
Nous avons fait le point sur l'utilisation du point électrique sur la place. L'éclairage public s'éteint à 23 heures, mais la prise électrique fonctionne indépendamment.

Informatique sur le poste de la mairie.
Nous attendons le retour de la CCD, en vue de commande groupée et la possibilité d'avoir un serveur commun.

Retour réunion du PNRV et l'atlas de la biodiversité.
Compte rendu de la visio sur l'atlas biodiversité.
Nous avons été relancés par le président du Parc du Vercors quant au lancement sur la commune de Sainte-Croix d'un Atlas de la Biodiversité Communal.
Il y aurait certes un réel intérêt à faire l'inventaire de la faune et la flore de la commune, mais cela engage des investissements non négligeables aussi bien en temps qu'en finances (de 500 à 7000 € à la charge de la commune). De plus la commune n'a pas les atouts nécessaires à la réussite de ce projet à savoir :

- un naturaliste ou un bénévole passionné de nature et motivé pouvant recruter et entraîner des bénévoles dans cette tâche
- une association environnementale

La commune a donc décidé de ne pas donner suite pour la période 2026/2029.

Cpte rendu réunion gendarmerie.
La gendarmerie nous a fait un bilan plutôt positif. La délinquance sur Die a baissé depuis un an.

Cpte rendu réunion eau et assainissement
Nous allons avoir en 2027 une nouvelle obligation le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE). La CCD va nous aider dans l'élaboration du PGSSE. Une nouvelle embauche a été faite pour seconder Emilie Belmont.
Suite à la signature du contrat eau et climat, nous pourrons bénéficier d'aides pour les travaux envisagés au niveau du captage. Le technicien embauché va venir faire une visite sur le terrain.

Cpte rendu réunion éducation nationale et les nouvelles mesures ainsi que les projets de la carte scolaire à partir de de la rentrée 2027.
A partir de la rentrée 2027, les mairies devraient être consultées, enfin c'est ce qu'on nous a promis.
Un beau discours, à suivre. De toute façon la baisse du nombre d'enfants est effective, il y aura des fermetures de classe, c'est certain, dans les prochaines années.

PRESENTATION DE LA CONVENTION DU TER DU DIOIS (territoire éducatif rural du Diois)
-Ce TER fait suite à la convention de ruralité, en réalité la convention de ruralité permettait de ne pas avoir de suppression de poste, alors que là ce n'est pas le cas, il n'en n'est absolument pas question.
-Des fonds dédiés aux territoires ruraux
-Signature mi-juin, lancement officiel
-Pour les jeunes de 0 à 25 ans
-Cela doit répondre aux enjeux ruraux
-Structurer les actions
-Renforcer l'égalité des chances
ENJEUX
-Territoire étendu, mobilité difficile, isolement, accès aux services inégaux

4 AXES
Orientation : santé, culture, mobilité et numérique
ROLE DES COMMUNES
-Représentation au COPIL du TER., relais local, soutien logistique, propositions d'actions
FINANCEMENT
30 000€/an et pendant 3 ans. (En réalité il faut compter sur 25 000€, le reste paye un chargé de mission) (en gros 600€ par commune ou 9€ par enfant)
Cofinancements : Etat, Région, Département, Europe.
Réaction CCD : Choisir une action et faire en sorte que cela facilite sa réalisation, faire vivre ce qui existe et le pérenniser ? Ce n'est pas une avancée mais plutôt un recul par rapport aux précédentes conventions.
En gros les 30 000 €, c'est du bluff, sans financement suffisant pour de nouvelles actions.
Il faut d'abord créer un COPIL qui choisira un ou plusieurs axes.
On ne parle plus de suppression de poste, ce qui était dans les deux précédentes conventions.

Prix raccordement eau et assainissement
Actuellement le prix d'un raccordement à l'eau potable est de 500,00€ et à celui de l'assainissement de 1 500,00€. Nous allons devoir réviser nos prix, surtout celui du branchement à l'eau.

Élections sénatoriales.

Sénateurs actuels : BUIS Bernard, MONIER Marie-Pierre et MOUTON Marie-Pierre

Nous savons que Bernard BUIS ne se représente pas et laisse la place à Nathalie NIESON (maire de Bourg de Péage).
Marie-Pierre MONIER ne se représente pas non plus. C'est Pascale Rochas qui prend la suite.
Alain MATHERON se présente pour le Diois.
Marie-Pierre MOUTON est candidate à sa succession.

Travaux captage
Des travaux importants devront être réaliser au captage de l'eau potable. Nous devons le sécuriser.
Cela explique l'abandon des débitmètres qui étaient prévus.

Nettoyage du village, captage, réservoir et conduites
Pour le nettoyage du réservoir et des conduites, nous allons attendre que les travaux prévus soient effectués afin de faciliter l'opération.
En ce qui concerne le nettoyage du village, il a été programmé le vendredi 3 juillet à partir de 18h30.
Il sera suivi d'un apéritif.

Relevé des compteurs d'eau.
Nous allons faire les relevés des compteurs d'eau début janvier pour mieux se caller aux différentes déclarations qui sont sur l'année civile.

Ecole :
On a un effectif certain de 10 enfants pour la prochaine rentrée.
La commune de Pontaix va devoir accorder une dérogation à une famille pour regroupement familial. Les enfants iraient à Vercheny pour une année et viendraient ensuite à SAINTE CROIX.
Une autre va être demandée, qui va certainement être refusée au vu des effectifs.
Deux enfants de Pontaix doivent aller habiter à ST ANDEOL, et un de VACHERES va à DIE.
Cela pose aussi le problème des frais de scolarité, quelle commune va payer ?
Nous allons devoir négocier avec ST ANDEOL ET DIE.
Un qui devait venir s'installer dans les appartements de DAH et qui finalement ne vient pas. Les personnes qui ont acheté la maison Chapelle qui finalement ne s'installent pas à l'année.
Il faut ajouter aussi le départ de l'instituteur et, suite à ce départ, possible départ d'un élève qui irait sur Die.
Notre nouvelle institutrice Mme GUEMARD sera en poste à 75% pour la rentrée prochaine. Nous ne savons pas qui complétera le planning de la semaine.

Demande de l'ACCA :

Ayant une obligation de récolter les viscères des animaux tués au cours de la saison de chasse, l'ACCA demande l'autorisation de déposer le bac prévu à cet effet dans l'enceinte de la STEP (cela reste un endroit accessible pour un camion).
Le conseil y réfléchit.

Compte rendu COPIL Valdequint :

Depuis 2024, l'association a retrouvé un équilibre et une bonne dynamique.
Le deuxième poste reste difficile à financer, il prend fin en juillet.
En 2025, l'association compte 160 adhérents dont la moitié dans la vallée.
Point financier pour 2026 : perte estimée de 6 000,00€. La CAF est un financeur important, d'autres se désengagent.
La CNAF demande un cofinancement des communes aux structures de l'animation de la vie sociale.
Valdequint va solliciter une rencontre avec les différents conseils municipaux de la vallée afin d'informer sur l'utilité de son association et de son devenir.

Fin de séance 21H30

Nadine MONGE	Danièle LEBAILLIF
Président de séance	Secrétaire de séance